



Maman furieuse de voir les parents fumer devant l'école maternelle de mes enfants, que faire ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 26 janvier 2017

Bonjour,

Je suis une maman non fumeuse qui a appris à ses enfants que fumer est dangereux pour la santé. Mais comment être crédible quand devant l'école maternelle et primaire, les parents fument et que seul un grillage sépare les enfants et ces mêmes parents ?

Tous les jours pendant 20 minutes c'est clopes sur clopes devant les yeux de nos enfants. Je ne sais pas trop comment réagir, à part passer pour une folle si j'ouvre ma bouche. A-t-on une loi ou un écrit, ou bien est-ce que la directrice de l'école pourrait faire quelque chose ?

J'ai parfois l'impression d'être extrémiste vis à vis de la cigarette mais par rapport à mes loulous cela me gêne profondément que l'on puisse montrer ce genre d'exemple.

Merci d'avance pour votre réponse.

Bonne journée

Réponse :

Les abords des établissements scolaires ne relèvent pas du pouvoir du chef d'établissement scolaire mais du pouvoir du Maire. Ce qui a amené en 2016 certains maires très courageux à prendre des arrêtés municipaux pour interdire de fumer devant les grilles des écoles avec possibilité d'amendes en cas d'infraction. Ce fût notamment le cas du [maire de Solesmes](#).

Toutefois, le chef d'un établissement scolaire n'est pas entièrement démunie pour agir, car lui et ses représentants peuvent exciper des dispositions du règlement intérieur de l'établissement notamment sur cette notion spécifique [d'abords](#) en imposant par exemple, dans cet espace le respect des règles qui y sont définies (tabagisme, comportement et tenue vestimentaire entre autre).